

PUBLIC CONCERNÉ : Tout établissement dont les collaborateurs doivent gérer les permis de feu, depuis l'accueil des entreprises extérieures jusqu'à la fin des opérations

DURÉE TOTALE :
3 h 30

NOMBRE DE SESSIONS :
2 sessions par jour

EFFECTIF PAR SESSION :

INTRA-ENTREPRISE	INTER-ENTREPRISES
maxi 12	mini 6 - maxi 8

OBJECTIFS :

- Connaître les principes réglementaires d'un permis de feu,
- Savoir accueillir une entreprise intervenante,
- Analyser une situation de travaux par points chauds,
- Réagir efficacement en cas de début de feu.

PRÉ-REQUIS :

Connaissance des consignes du site.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail (arrêté du 19 mars 1993), Code de l'environnement (Article 22 de l'arrêté du 5 août 2002 pour les entrepôts couverts), règles de l'assurance.

THÉORIE - DURÉE : 2 h 30

PROGRAMME :

- Le risque travaux par points chauds,
- Les principes réglementaires,
- La démarche du permis de feu,
- Le document.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires et supports informatiques personnalisables aux risques de l'établissement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative, utilisation et exploitation des formulaires utilisés dans votre établissement.

PRATIQUE - DURÉE : 1 h

PROGRAMME :

- La zone de travail,
- L'accueil d'un représentant de l'entreprise intervenante,
- Les mesures de prévention et de protection,
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Documents liés à la délivrance d'un permis de feu.

EN INTRA-ENTREPRISE, METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc et prévoir un ou plusieurs emplacements permettant de réaliser des mises en situation pratique sur le site.

Validation par attestation individuelle de fin de stage

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE